Circuit autour de Bouliac

Une randonnée proposée par Incantesimu

Trace n° 14293384

En terme de patrimoine, Bouliac est riche. De nombreuses maisons nobles et châteaux jalonnent le territoire de la commune, témoins d'un passé riche et d'une époque où les négociants de Bordeaux faisaient fortune grâce à l'activité commerciale du port de la Lune et cherchaient à acquérir de belles demeures sur les coteaux à quelques kilomètres seulement de la grande ville.
Source : Mairie de Bouliac

Durée	2h 55	**Difficulté**	Facile
Distance	8,55 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	173 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	173 m	**Commune**	Bouliac (33270)
Point haut	78 m		
Point bas	10 m		

Description

Se garer au parking du stade.

(**D/A**) Passez devant la croix de mission en pierre, descendre à gauche la Rue du Stade.

(**1**) Virez à droite sur le Chemin de Cantin. Dépasser Fraychaud puis ignorer un premier chemin à gauche.

(**2**) Prenez le suivant direction le lieu-dit Croix d'Ardit. Poursuivez à droite sur le goudron pour déboucher sur la D10E4. Traversez en faisant attention à la circulation, et prenez directement en face le Chemin de Bonnefond.

(**3**) Tournez à droite sur le Chemin de Lachaise et allez jusqu'au croisement du Chemin de Cardayre. Prenez à gauche pour rejoindre la Côte de la Bergerie, ignorez le Chemin de Malherbes sur votre gauche, et poursuivez vers le Chemin de Desclaux en délaissant le chemin de Saujeon à droite.

(**4**) Virez à gauche puis continuez tout droit sur le Chemin de Desclaux. Dépassez le lieu-dit puis virez à gauche continuez sur le chemin Desclaux jusqu'à sa fin, poursuivre en direction du chemin de Vignac pour déboucher sur celui de Montfavet. Tournez à droite puis encore à droite une cinquantaine de mètres plus loin pour arriver au rond-point de Cuchet. Virez immédiatement à gauche sur le chemin qui débouche sur la D10E4 (Avenue Grangeotte).

(**5**) Traversez la D10E4 en faisant attention à la circulation et suivez-la à droite sur une centaine de mètres. Virez alors à gauche en direction de Labat mais avant de rejoindre le lieu-dit, bifurquez sur la gauche pour rejoindre le Chemin du Passeguin que vous suivez en prenant à droite.

Au croisement, aller à gauche pour atteindre l'Avenue de Claret. Tournez à droite puis allez à gauche pour suivre la Rue de Lamothe qui fait un premier coude à gauche, puis un second à droite sur chemin de Peyvideau, rejoindre immédiatement à gauche le Chemin de Fouraillan, passez à droite de la station épuration et continuez jusqu'à un croisement en T.

(**6**) Virez à droite et longez le Ruisseau de Vergnes.

(**7**) Tournez à gauche sur le Chemin de Rode pour arriver sur le Chemin de Brousse. Prenez de nouveau à gauche et filez toujours tout droit.

(**8**) Dans le virage, continuez pratiquement en face sur le Chemin de Caussade et rejoignez le Bois de Loc Boue. Avant les premières maisons du lotissement, obliquez sur la gauche puis suivez le chemin qui fait plus loin un coude à gauche et longe le lotissement.

(**9**) Tournez à droite, et continuez toujours tout droit pour rejoindre le chemin de Mont-Jouan puis la Rue du Stade.

(**1**) Allez tout droit pour revenir au parking de départ (**D/A**).

Points de passages

D/A Parking du stade.
N 44.812633° / O 0.50272° - alt. 70 m - km 0

1 Rue du Stade, carrefour de la boucle
N 44.811987° / O 0.500448° - alt. 54 m - km 0.27

2 Bifurcation
N 44.808824° / O 0.500711° - alt. 52 m - km 0.78

3 Chemin de Lachaise
N 44.803938° / O 0.494895° - alt. 24 m - km 1.56

4 Chemin de Desclaux
N 44.796861° / O 0.491521° - alt. 59 m - km 2.64

5 Route D10E4
N 44.807579° / O 0.486284° - alt. 41 m - km 4.09

6 Croisement en T
N 44.816066° / O 0.486944° - alt. 28 m - km 5.73

7 Chemin de Rode
N 44.817181° / O 0.48369° - alt. 32 m - km 6.02

8 Chemin de Caussade
N 44.816071° / O 0.49439° - alt. 65 m - km 7.21

9 Bifurcation
N 44.81292° / O 0.494638° - alt. 20 m - km 7.8

D/A Parking du stade
N 44.812622° / O 0.502694° - alt. 70 m - km 8.55

Informations pratiques

Pas d'eau sur le parcours. Réalisable en toute saison et en famille.

Tracé fait sur le terrain à partir d'un GPS Twonav Sportiva 2.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-autour-de-bouliac/

Copie, vente et diffusion interdites - 1JwyTBWG

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

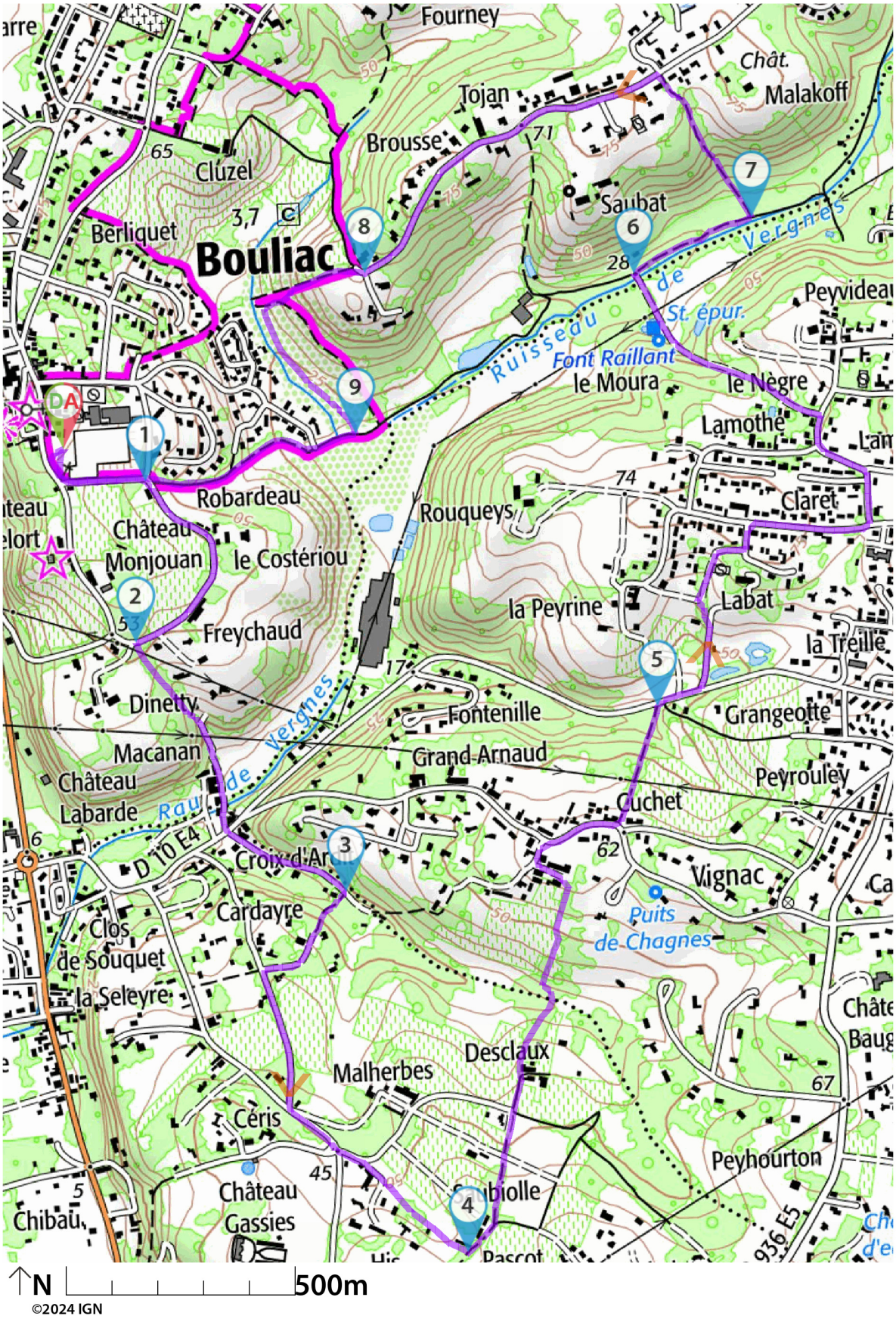

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - 1JwyTBWG

LA CHARTE du visorandonneur

Visorando
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

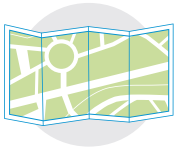

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

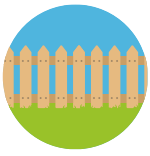

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

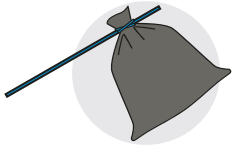

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

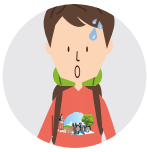

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.